

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1145 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1145

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

20 octobre 1960

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro

30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de trois mille francs (3.000 fr.) est accordé, au titre de l'année 1960, à Mme Saïda Ali Bourhan, veuve de Mohamed Bourhan Ibrahim, ex agent de la Sûreté Générale, domiciliée au quartier n° 4. Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1960.